



***Je donne
à l'Adapei
de l'Orne***



*“ Rassemblés
pour accueillir,*





Madame, Monsieur,

L'Adapei de l'Orne est une association de parents, d'amis et de personnes en situation de handicap mental. Dynamique, innovante, solidaire et engagée, elle s'efforce de répondre aux besoins de la personne à accompagner, quels que soient son âge et son type de handicap.

**L'Adapei de l'Orne, actuellement, c'est :
1 100 personnes accompagnées
30 services et établissements sur tout le département**

ACCUEILLIR, ÉCOUTER, IMAGINER de nouvelles solutions pour que chaque personne puisse vivre dignement, mais aussi **AMÉLIORER** toujours et encore les conditions de vie et d'accompagnement au quotidien : tel est le cœur du projet de l'Adapei de l'Orne.

Parents, ami(e)s, partenaires professionnels et personnes sensibilisées qui faites la richesse et la vitalité du mouvement pour les droits des personnes en situation de handicap mental et de leurs familles, **soutenez-nous !**

En faisant un don à l'Adapei de l'Orne,

- Vous témoignez concrètement de votre engagement à nos côtés en faveur des personnes en situation de handicap mental ;**
- Vous nous aidez à réaliser les projets collectifs de nos services et établissements et de leurs usagers ;**
- Vous financez l'organisation d'évènements culturels, sportifs, familiaux à destination de nos personnes accompagnées sur tout le département de l'Orne ;**
- Vous profitez d'une déduction de vos impôts (voir détails au dos).**

Au nom de nos personnes en situation de handicap, je vous remercie vivement pour votre participation et vous adresse, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Ensemble, finissons l'année... en bonké !

Le Président de l'Adapei de l'Orne,
Thierry MATHIEU

*“ Rassemblés et solidaires
pour accueillir, écouter, agir ! ”*

Faire un don à l'Adapei de l'Orne,
c'est être **solidaire**
dans l'action !



Vous êtes...

... un particulier

Votre don vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur une durée de 5 ans.

Ainsi par exemple, un don de 100 euros ne vous coûtera que 34 euros.

Un reçu fiscal me sera adressé pour joindre au besoin à ma déclaration.

... une entreprise

Que votre entreprise soit assujettie à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, elle bénéficiera d'une réduction d'impôt égale à 60% du montant des dons dans la limite de 5/1000 du chiffre d'affaires déclaré.

Ainsi par exemple, un don de 100 euros ne lui coûtera que 40 euros.

Un reçu fiscal lui sera adressé pour joindre au besoin à sa déclaration.

Important : avec le prélèvement à la source, la réduction d'impôt liée au don est maintenue intégralement.

Pensez au legs !

Le legs est une disposition testamentaire par laquelle vous donnez à une ou plusieurs personnes ou associations tout ou partie de vos biens.

Si cela vous intéresse, nous vous conseillons d'en parler avec votre notaire et nous nous tenons à votre disposition pour toute proposition que vous souhaiteriez nous faire en ce sens.

Si les dispositifs pour les personnes en situation de handicap sont financés par les pouvoirs publics, beaucoup d'activités ou d'équipements ne pourraient exister sans vos dons.

Par exemple, **vos dons permettent à l'Adapei de l'Orne de financer :**

- l'achat de licences collectives pour le sport adapté.
- l'organisation de spectacles (IME La Passerelle, SESSAD, IME Les Peupliers, IME L'Espoir) et de concerts de musique au sein même des établissements (MAS Le Ponant et MAS La Source, Foyer de Vie Les Alizés).
- des ateliers «Danse Folk» suivis d'une exposition photos qui deviendra itinérante dans les prochains mois.
- des places pour des spectacles de Noël.
- l'achat de matériel pédagogique pour les établissements...

Et aussi de promouvoir concrètement l'inclusion dans la société, en ouvrant certaines manifestations à la fois aux enfants et adultes en situation de handicap, aux familles et à tout public.

En soutenant nos actions, vous contribuez à rendre les personnes en situation de handicap actrices de leurs parcours.